

ENGAGEMENT DE L' ADMINISTRATEUR LOCAL

avril 2023

ua

UA

ua

UA

UA

Table des matières

être administrateur de son pc.....	2
Préambule.....	2
Rappel du rôle administrateur local.....	3
Préalables à l'Engagement.....	3
Engagement.....	4
Signature de l'engagement "administrateur local"	4
Réponse DDN sur la demande "administrateur local".....	4

ÊTRE ADMINISTRATEUR DE SON PC

Préambule

Le présent engagement est à destination d'un demandeur qui en tant qu'utilisateur d'un poste de travail de type pc (ordinateur portable ou fixe) fourni par l'UA et qui lui est affecté, souhaite avoir la possibilité de réaliser des opérations seulement réalisables depuis un compte de type "administrateur local".

Pour des raisons évidentes de sécurité de notre système d'information (SSI) cette possibilité n'est pas configurée par défaut sur les postes des utilisateurs.

Pour des cas précis la DDN peut autoriser qu'un utilisateur puisse réaliser des opérations normalement dévolues à un "administrateur local" s'il en fait la demande et qu'elle est jugée recevable.

Ce document précise les responsabilités induites vis à vis de la SSI de l'université d'Angers (UA). Il énonce les conditions nécessaires à l'étude de la demande. Les engagements attendus sont précisés.

Il doit être signé par le demandeur et contre signé par le représentant compétent de la DDN avant toute mise en place de la délégation d'"administrateur local".

Si la délégation d'administrateur local est accordée, l'utilisateur prend également connaissance des responsabilités induites qu'elle lui impose vis à vis de la SSI de l'université d'Angers (UA).

Rappel du rôle administrateur local

Pour un pc quel que soit le système d'exploitation (Windows, Mac, Linux, chromeOS) il s'agit de pouvoir réaliser toutes les actions d'administration du poste de travail :

- Paramétrages/configuration y compris concernant la sécurité du poste (hormis les actions sur l'agent cortex)

- Installation de périphériques

- Installation de logiciels

...

Préalables à l'Engagement

L'utilisateur doit avoir connaissance des dernières versions de la charte d'usage du SI présente dans le règlement intérieur de l'université d'Angers, et du guide technique de l'utilisateur du SI. Il doit en respecter les règles.

Après validation de la demande, l'utilisateur disposera de deux comptes qui lui permettront d'ouvrir soit une session en tant qu'utilisateur standard, soit une session en tant qu'administrateur local.

Le compte administrateur local ne doit être utilisé qu'en cas d'absolue nécessité.

Dans la pratique l'ouverture d'une session administrateur doit rester exceptionnelle. Le mécanisme de contrôle de compte déclenche l'authentification administrateur lorsque qu'une action sur le système est exécutée dans une session utilisateur.

Le demandeur d'un compte administrateur local pour son pc fourni par l'UA s'engage à respecter les règles complémentaires suivantes :

- Mettre à jour régulièrement son poste de travail afin d'intégrer les patches de sécurité ;

- Ne pas installer de logiciels dont la source ne peut être vérifiée comme fiable ni de logiciels sous licence pour lesquels la licence n'a pas été acquittée auprès de l'éditeur.

- Mettre l'ordinateur à disposition des agents du SAMI ou du RSSI ou de l'ingénieur sécurité à leur demande (maintenance annuelle, suspicion de compromission ...). Pour l'étude de suspicion de compromission il est important que le poste de travail soit accessible dans un délai très court et que l'utilisateur n'opère aucune action qui risquerait d'effacer les traces de l'infection possible.

Engagement

> **Signature de l'engagement "administrateur local"**

Date de mise en place attendue :

Nom, prénom et qualité du demandeur :

Nom de l'ordinateur sur le réseau :

Adresse mail et n° de téléphone du demandeur :

Motivations pour être administrateur local de mon poste :

{ Expliquer de manière la plus précise possible les raisons de la nécessité de disposer des droits d'un administrateur local }

Je m'engage à :

- Respecter les recommandations ou règles énoncées dans ce document ;
- N'utiliser le compte "administrateur local" que pour des opérations qui le nécessitent absolument, et par défaut utiliser mon compte standard ;
- Prévenir immédiatement DDN-SAMI pour tout évènement constaté sur mon pc qui me semblerait anormal ;
- Laisser en place et fonctionnel l'agent logiciel Cortex XDR qui permet de sécuriser mon poste ainsi que le SI de l'université d'Angers.
- Ne pas renommer le poste, le sortir du domaine ou désinstaller l'agent GLPI

Date, nom et signature du demandeur :

> **Réponse DDN sur la demande "administrateur local"**

Date prise en compte DDN :

Demande acceptée ou refusée

Nom, fonction et signature du représentant DDN :

Motif :